

Quelle communication scientifique dans la lutte contre le changement climatique ?

Céline Mavrot*

Celine.mavrot@unil.ch
Institut des sciences sociales,
Université de Lausanne

Fritz Sager*

Fritz.sager@kpm.unibe.ch
KPM Center for Public
Management,
Université de Berne

Markus Hinterleitner*

Markus@markushinterleitner.com
Geschwister Scholl Institute
of Political Science,
Ludwig Maximilians
Universität München

David Kaufmann*

Kadavid@ethz.ch
Institute for Spatial and
Landscape Development,
ETH Zürich

Martin Grosjean*

Martin.grosjean@unibe.ch
Oeschger Centre for Climate
Change Research,
Université de Berne

Thomas F. Stocker*

Thomas.stocker@unibe.ch
Oeschger Centre for
Climate Change
Research, Climate and
Environmental Physics,
Physics Institute
Université de Berne

RÉSUMÉ

Afin de favoriser l'utilisation des résultats de la recherche dans le processus politique, les scientifiques doivent communiquer avec différents types de publics ayant des besoins et des caractéristiques propres. Alors que la phase de mise à l'agenda politique d'un problème tend à retenir l'attention en raison de sa forte visibilité, l'action publique ne s'arrête pas aux portes de la prise de décision politique. Pour assurer la mise en œuvre d'une réponse publique à des problématiques telles que le changement climatique, il s'agit d'une part de susciter la prise de conscience des élues et du grand public (communication scientifique axée sur le problème), mais aussi d'autre part de mettre à disposition des administrations une expertise portant sur le contenu des politiques publiques (communication scientifique axée sur les politiques publiques). Les savoirs et savoir-faire accumulés en évaluation des politiques publiques constituent à cet égard une ressource essentielle.

ABSTRACT

In order to enhance the utilization of evidence in the political process, scientists have to communicate with various audiences, each of them having its own needs and characteristics. While the political agenda-setting phase of a problem tends to focus a lot of attention due to its usually high visibility, public action is not just about the formal political decision. To ensure the proper implementation of a public response to issues such as climate change, awareness has to be raised among politicians and the general public (problem advice) on the one hand, and a targeted expertise on the content of public policies has to be provided to governmental agencies on the other hand (policy advice). The knowledge and know-how developed in the field of policy evaluation represent a key resource in this respect.

Sur sollicitation du LIEPP, cette contribution est une reprise, avec modifications et en français, de l'article : Fritz Sager, Céline Mavrot, Markus Hinterleitner, David Kaufmann, Martin Grosjean & Thomas F. Stocker (2020): Utilization-focused scientific policy advice: a six-point checklist, Climate Policy 20(10):13361343. DOI:10.1080/14693062.2020.1757399

Comment citer cette publication :

Céline Mavrot, Fritz Sager, Markus Hinterleitner, David Kaufman, Martin Grosjean, Thomas Stocker, **Quelle communication scientifique dans la lutte contre le changement climatique ?**, LIEPP Policy Brief, n°63, 2023-02-24.

* Les auteurs adhèrent à la charte de déontologie du LIEPP disponible en ligne et n'ont déclaré aucun conflit d'intérêt potentiel.

Introduction

Urgence climatique, épisodes épidémiques et pandémiques, menace de pénurie énergétique... La superposition de crises de large échelle aux ramifications sociales profondes a mis en lumière le besoin de mise à disposition de données scientifiques pour éclairer les débats et contribuer à l'élaboration de solutions politiques globales.

Ces crises partagent plusieurs caractéristiques communes, notamment le fait qu'elles requièrent une action urgente, appellent des débats démocratiques de fond en raison de leur gravité et de l'ampleur des mesures qu'elles impliquent, et nécessitent des données scientifiques fines pour documenter la situation et cibler les solutions à mettre en place. Le déploiement d'une action publique en vue de résoudre ces problématiques passe par une prise de conscience généralisée de la nécessité d'agir, mais aussi par l'élaboration et la mise en œuvre concrète de mesures efficaces. En raison de son caractère spectaculaire, le débat public et politique autour de ces problématiques pourrait tendre à éclipser les processus pourtant cruciaux qui se déroulent dans les coulisses de la machinerie étatique. Aussi, par exemple, les mobilisations visant à dénoncer l'inaction face à l'urgence climatique redoublent-elles d'inventivité pour attirer l'attention publique, de même que les gouvernements ne manquent pas de mettre en scène leurs engagements dans une succession de sommets géopolitiques à la mécanique rodée. Pourtant, les études s'accordent pour dire qu'au-delà d'une apparente prise de conscience générale, l'ampleur actuelle des mesures politiques demeure largement insuffisante pour combattre le changement climatique. Ce paradoxe tient à plusieurs facteurs, aux premiers rangs desquels le manque d'incitation directe pour les élu.e.s à prendre des mesures drastiques qui ne porteront leurs fruits que sur le long terme, à rebours de toute temporalité politique (Jacobs, 2011). Pour réduire l'écart entre ce qui se sait et ce qui se fait, la mise en place par les scientifiques d'activités de conseil ciblé allant au-delà d'une simple communication générale à visée informative est nécessaire.

Il ne s'agit nullement de minimiser l'importance de la participation scientifique au débat public, cet apport étant aussi nécessaire que d'actualité. Il existe toutefois un second type de communication scientifique qui reçoit largement moins d'attention mais s'avère être tout aussi crucial, à savoir l'expertise menée auprès des administrations publiques. Bien qu'agissant dans l'ombre du politique, ces dernières jouent un rôle crucial dans la mise en forme et la mise en œuvre de l'action publique, et doivent à ce titre faire l'objet d'une communication ciblée qui soit en phase avec leurs besoins. Cette contribution propose six recommandations pratiques pour adapter le conseil scientifique aux particularités de cette catégorie d'acteurs.

1. Communication scientifique axée sur le problème et communication axée sur les politiques publiques: une distinction nécessaire

Dans cette contribution, nous opérons une distinction entre le conseil scientifique lié au problème (*problem advice*) et le conseil scientifique lié aux politiques publiques (*policy advice*) (Sager et al. 2020). Le premier (*problem advice*) vise principalement à informer le grand public et le politique de l'existence et de la gravité d'un phénomène tel que le changement climatique, et à créer une conscience commune de ce problème. En plus des élu.e.s et de la population, tout un cortège d'acteurs gravitant autour des sphères décisionnelles sont importantes à prendre en compte à ce stade, y compris les groupes d'intérêt, les organisations non gouvernementales et associations, de même que la presse. Ce type de communication scientifique est le plus répandu et fait l'objet de nombreuses réflexions dans la littérature (par exemple Stocker & Plattner 2016). Il comprend des activités d'information générale sur l'état d'une problématique à des fins de mise à l'agenda ou de changement comportemental au sein de la population. Le deuxième type de communication scientifique, plus ciblé, s'attache à conseiller les autorités en charge de la concrétisation des décisions politiques – en général les administrations publiques – concernant l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques (*policy advice*). Ce type de conseil scientifique est beaucoup moins étudié dans la littérature sur le changement climatique.

À cet égard, l'évaluation des politiques publiques a beaucoup à apporter aux réflexions sur la communication scientifique visant les administrations. Forte d'une longue tradition de recherche appliquée, l'évaluation des politiques publiques est rompue à l'exercice du dialogue avec les acteurs publics. Des décennies de recherche théorique autour de ces questions se sont penchées sur les conditions d'efficacité de la prise en compte des résultats scientifiques dans l'action publique. Cette idée est, par exemple, au cœur de la démarche d'évaluation axée sur l'utilisation (*utilization-focused evaluation*) prônée par Michael Quinn Patton (2008). En nous basant sur les acquis de cette approche, nous proposons ici une réflexion et une démarche pratique sous forme de checklist pour aborder le conseil auprès des administrations publiques, au plus près de leurs missions et de leurs contraintes.

La nécessité de valoriser différents modes de communication scientifique est en partie liée à un paradoxe qui caractérise la question climatique, à savoir le décalage entre l'état des connaissances scientifiques sur la catastrophe climatique et la faiblesse de la réponse politique en la matière (Kennel et al., 2016). L'administration a un rôle important à jouer dans la mise en place d'une réponse collective. La science politique reconnaît depuis longtemps l'importance capitale de

l'administration dans l'action publique, des plus hauts échelons du fonctionnariat jusqu'à la *street-level bureaucracy*. Les études s'accordent ainsi pour reconnaître le rôle pris par l'administration non seulement dans la mise en œuvre mais également la mise en forme des politiques. De par sa vocation appliquée, l'évaluation des politiques publiques est l'un des courants disciplinaires ayant poussé le plus loin la réflexion sur la manière dont les administrations se trouvent au cœur de nombreux arbitrages entre éléments politiques, stratégiques et scientifiques dans leur mission quotidienne (par exemple Ledermann 2012). Il est donc possible de tirer parti de ces acquis pour obtenir une compréhension fine de l'action administrative sous contrainte, afin de calibrer au mieux la communication scientifique à son égard.

2. Politiques publiques et processus décisionnels

Plusieurs ordres de complexité caractérisent les crises globales contemporaines qui nécessitent la mise en place de solutions fortes. La question climatique concerne différents niveaux de gouvernance. Les travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) attestent de la production d'un important volume de résultats scientifiques sur le sujet, mais la traduction politique des constats menés à ce niveau expert passe par des accords internationaux marqués par des dynamiques géopolitiques peu favorables. De plus, les accords conclus doivent trouver une traduction dans les politiques nationales, ce qui est loin d'aller de soi. À l'échelle nationale et infra-nationale, le déploiement de politiques climatiques requiert quant à lui une perspective politique intersectorielle (par exemple politiques énergétiques, économiques, urbanistiques, des transports, de santé), dans une architecture étatique encore souvent conçue en silo. Enfin, les décisions politiques prises au terme de débats concentrant toute une série d'intérêts et d'échelles temporelles contradictoires doivent encore être mises en œuvre et acceptées parmi les groupes concernés.

Les administrations publiques entrent en jeu de manière cruciale à différents stades du cycle politique. Si l'on a vu que le grand public et les élu.e.s devaient être convaincus de l'importance d'un problème pour que ce dernier devienne digne d'un intérêt public, s'ensuivent encore de nombreuses étapes de mise en forme des politiques publiques. En raison de leurs missions, de leurs prérogatives et de leur savoir-faire, les administrations ont un rôle décisif à jouer pour traduire les décisions politiques en mesures concrètes. Ce sont encore elles qui vont prendre en main la mise en œuvre de ces mesures, ce qui

nécessite une action de terrain de longue haleine, une solide coordination intersectorielle, un travail de conviction auprès des partenaires de mise en œuvre, l'anticipation des blocages ainsi que le suivi et *monitoring* des effets de ces mesures.

3. Les deux formes de communication scientifique à destination des élu.e.s et des administrations publiques

Les expert.e.s scientifiques de la question climatique ont donc un rôle différencié à jouer auprès des élu.e.s et du public – délibérations collectives – et auprès des agences gouvernementales – formulation et mise en œuvre des politiques publiques. Si le statut des administrations publiques leur interdit de prendre position dans les débats, elles disposent de plusieurs atouts sur lesquels les expert.e.s peuvent s'appuyer dans leur communication scientifique. Contrairement aux politicien.ne.s, elles ne sont généralement pas limitées par des contraintes temporelles ; de même, si elles ont des comptes à rendre à l'exécutif concernant l'accomplissement de leurs tâches, elles sont affranchies de la pression à la popularité électorale propre au mandat politique, et peuvent envisager leurs dossiers dans une autre

"Les administrations ont un rôle décisif à jouer pour traduire les décisions politiques en mesures concrètes."

perspective que les élu.e.s (Pollitt, 2008). Enfin, les administrations sont faites de fonctionnaires spécialisés, qui se tiennent bien

souvent au courant de l'état des connaissances scientifiques dans leur champ d'intervention, même si des obstacles en termes de temps, ressources et contexte politique tendent à inhiber l'utilisation des résultats scientifiques dans leurs activités (Head, 2015).

Les administrations travaillent donc en coulisse pour formuler les programmes politiques, que ce soit suite à une décision politique mais aussi en préparation de cette dernière : la force de proposition des administrations en amont du travail politique ne doit pas être négligée. Ces éléments font d'elles la cible privilégiée d'une communication axée sur les politiques publiques (*policy advice*), que les scientifiques doivent prendre soin de calibrer aux conditions spécifiques de l'exercice de la mission administrative.

Ce type d'expertise doit trouver des voies d'accès aux acteurs administratifs, que ce soit sous forme de communication continue ou de mandats d'expertise ponctuels (comme le font les expert.e.s en évaluation). Les résultats scientifiques utiles aux administrations porteront notamment sur des variables fines liées aux liens de causalité entourant la problématique concernée (causes et conséquences d'un phénomène, comportements à modifier) (Knoepfel et al., 2006). L'évaluation travaille, en effet, beaucoup sur les théories

d'intervention, qui émettent des hypothèses sur les modalités selon lesquelles une intervention publique pourra (ou non) avoir un impact (Hansen & Vedung, 2010).

L'expertise se penche également sur les solutions et étudie les différentes manières possibles de contrer un problème. Cela comprend à la fois ce qui est de l'ordre du souhaitable (contributions possibles en vue de la résolution d'un problème), et ce qui relève du possible (prise en compte des contraintes entourant l'action étatique, par exemple budgétaires, temporelles, de terrain, liées au contexte sociopolitique). L'acceptabilité sociale et politique intéresse également les administrations au plus haut point. En plus de la rigueur scientifique des données mises à disposition, une communication en termes de *policy advice* doit donc également inclure la question de la faisabilité dans l'équation.

L'évaluation des politiques publiques a ici beaucoup à apporter pour renouveler la communication scientifique. Elle met au centre de son travail les besoins propres aux administrations, à la fois cibles et partenaires des évaluations, ainsi que les manières d'aborder au mieux la communication avec ces dernières afin qu'elles fassent usage des résultats scientifiques. Patton (2008 ; 2013) insiste par exemple sur l'importance d'inclure les cibles de l'expertise le plus en amont possible de la collaboration, de s'assurer de la crédibilité des savoirs produits, d'identifier clairement les théories du changement en jeu et de mener des analyses de situations pour les tester, de communiquer les résultats dans des formats adaptés à cette audience spécifique et d'établir des liens de communication sur le long terme.

Dans ses volets participatifs, l'évaluation des politiques publiques est ainsi forte d'une expérience en matière d'intégration des administrations, de leurs partenaires et des groupes-cibles de l'action publique dans l'élaboration des interventions afin de maximiser leur impact. L'évaluation peut être plus ou moins participative – auquel cas sa légitimité sera basée sur les processus et ses résultats dotés d'une haute fiabilité externe. Au contraire, dans le cas d'évaluation experte, la légitimité sera davantage basée sur les résultats ainsi que sur la fiabilité interne de ces derniers (Sager & Mavrot 2021).

4. La communication scientifique axée sur les politiques publiques

Il ne s'agit pas non plus de considérer que les administrations feraient un usage pur et désintéressé des résultats scientifiques, au contraire d'autres catégories d'acteurs comme les élu.e.s. L'action administrative s'inscrit dans un environnement souvent politisé, et les usages de l'évaluation à des fins stratégiques et de pouvoir sont légion (Mavrot & Pattyn 2022). Pour autant, les administrations restent néanmoins des

utilisatrices importantes des résultats scientifiques.

Il a été établi dans la littérature en évaluation que dans leur travail de mise en forme des interventions publiques, les administrations publiques soumettaient les différents scénarios possibles à des « tests de vérité » (*truth tests*) et des « tests d'utilité » (*utility tests*) (Weiss & Bucuvalas, 1980). Cette nuance est importante dans l'optique d'adapter la communication scientifique aux besoins des administrations. Selon Weiss et Bucuvalas, alors que le test de vérité consiste à vérifier les causalités à l'œuvre dans un programme politique – soit la théorie d'intervention susmentionnée (cf. Hansen & Vedung, 2010), le test d'utilité se penche sur la faisabilité (politique, sociale) des scénarios envisagés. Les administrations sont, en effet, bien placées pour savoir qu'un programme ou une politique publique, aussi irréprochables soient-ils dans la théorie, ne peuvent déployer leurs effets qu'à condition qu'ils trouvent une résonance sur le terrain.

La checklist suivante combine les exigences relatives aux tests de vérité et d'utilité dans la communication scientifique auprès des administrations publiques [1] :

(1) Identifier la problématique-cible de l'intervention publique et la documenter à l'aide de données fiables, rigoureuses et reproductibles.

(2) Établir des priorités et définir les aspects de la problématique sur lesquels l'intervention publique va agir.

(3) Établir les causes du problème et identifier les contributeurs comme les groupes-cibles sur lesquels agir (Knoepfel et al., 2006). Fournir les résultats scientifiques permettant de démontrer les liens de causalité liés à la problématique.

(4) Identifier des scénarios de politiques publiques susceptibles de modifier les comportements à l'origine du problème. Si possible, fournir des preuves empiriques relatives à l'efficacité des interventions proposées.

(5) Évaluer la faisabilité des scénarios politiques : quelle est la force des opposants en présence ? Ont-ils accès à certaines arènes du système décisionnel ? Le programme politique constitue-t-il une rupture avec les routines établies ? Comment le degré de politisation peut-il être réduit en cas de polarisation autour du problème ? Le scénario politique peut-il être cadré comme une proposition gagnant-gagnant (sur le court et/ou le long terme) afin de renforcer son acceptabilité politique ? Quels sont les obstacles d'un point de vue structurel ? Comment les interventions nécessitant des changements en termes de système

[1] Cette checklist est directement reprise de Sager et al. 2020.

ou d'infrastructure peuvent-elles être mises en œuvre ?

(6) Évaluer les risques qui entourent la mise en œuvre des scénarios politiques : quelle est la probabilité que les cibles de l'action publique se conforment ou s'opposent aux interventions publiques et quel sera le degré de résistance le cas échéant ? Quelle est la probabilité que les organes en charge de la mise en œuvre de la politique se conforment ou résistent au scénario proposé ? En cas de résistance de la part des acteurs de la mise en œuvre, à quoi ces dernières sont-elles susceptibles d'être dues : idéologie, conséquences négatives perçues, orientation de la hiérarchie, tradition, manque de ressources, absence de compétences ? Comment ces résistances peuvent-elles être prévenues ? Quelles ressources et quels alliés peuvent être mobilisés pour assurer le succès de la mise en œuvre ?

Du côté des expert.e.s, un élément crucial à prendre en compte pour concrétiser ce type de communication scientifique réside dans la nécessité d'une collaboration pluridisciplinaire. Les problèmes contemporains d'une complexité telle que celle que présente la crise climatique ou encore les pandémies génèrent des conséquences (naturelles, biologiques, épidémiologiques) mesurables à l'aide du savoir établi dans certaines disciplines de science naturelle. Mais ils engagent aussi des problématiques sociopolitiques complexes (migrations, vulnérabilisations, creusement des inégalités sociales, polarisations politiques), et nécessitent la mise en place de décisions par l'intermédiaire de processus politiques complexes, que les sciences sociales sont le mieux à même d'appréhender

La spécialisation disciplinaire et les conditions d'exercice du travail scientifique incitent rarement à des telles collaborations pluridisciplinaires, et ce encore moins lorsqu'il s'agit d'activités de communication scientifique. Le temps est pourtant venu pour les scientifiques de repenser ces cloisonnements et d'élaborer de nouvelles manières de faire science.

Conclusions

Alors que la complexité des crises de large ampleur qui traversent la société et l'importance de la menace qu'elles font peser sur le futur semblent être largement reconnues, la contribution des scientifiques à leur résolution se heurte encore à de nombreux écueils. En raison des impératifs de neutralité scientifique – cruciaux pour protéger tant l'indépendance que la crédibilité de l'activité

scientifique – la communication scientifique tend souvent à se réduire à la part la plus informationnelle de sa mission, en relation avec la description de ces crises et de leurs origines. Dans le domaine climatique, cette mission est conçue comme l'identification des causes et conséquences du changement climatique et la mise à disposition des données qui s'y rapportent. Si l'on considère toutefois les crises dans leur complexité sociopolitique, le rôle que différentes disciplines scientifiques ont à jouer se fait alors jour, puisqu'il s'agit de convaincre, décider, agir et mettre en œuvre dans une pluralité de sphères sociales. Les sciences sociales peuvent alors mettre en lumière les conditions d'une action collective en vue de la résolution d'un problème. Dans cette optique, objectiver les règles de la prise de décision politique, les conditions de la mise en œuvre, et les dynamiques de société – selon les principes heuristiques propres aux méthodes des science

sociales – ne saurait être confondu avec une action politique. La pandémie de Covid-19 a mis en évidence le besoin des gouvernements en termes de

conseil expert, allant parfois au-delà d'une activité informationnelle classique (évaluation de l'état d'une situation naturelle ou épidémiologique), et s'étendant à l'évaluation des mesures susceptibles de changer la situation, de leurs conséquences probables et de leur faisabilité. Ce type de communication scientifique se penche sur des scénarios concrets en prenant en compte les impératifs liés aux deux types de tests présentés ci-dessus : test de vérité et test d'utilité. Il est alors important que les limites de l'apport scientifique soient clairement établies et communiquées. Si les expert.e.s élaborent et évaluent des scénarios, le politique garde la main sur les décisions en la matière. Le rôle important joué par l'expertise scientifique durant la crise sanitaire a permis de routiniser l'expression de la parole experte dans le débat.

Dans ce contexte, une opportunité existe pour repenser les systèmes de conseil expert au politique, de sorte à englober à la fois les aspects d'identification du problème (points 1 à 3 de la checklist) et ceux ayant trait à l'élaboration et à la mise en œuvre de solutions (aspects 4 à 6 de la checklist).

La crise du Covid-19 a ainsi contribué à renouveler les formes de collaboration entre expertise, politique et administration. Dans de nombreux pays, des systèmes de conseil expert ont été mis en place rapidement selon des modalités

expérimentales, prenant la forme de taskforces ou de Conseils scientifiques. Des efforts sont actuellement déployés pour évaluer le succès de ces modèles inédits (par exemple, OCDE 2022), ce qui pourrait permettre de repenser ces systèmes à nouveau frais. De même, des initiatives fleurissent pour encourager les scientifiques à se former aux règles de la communication non seulement publique mais également politique. Des propositions émergent pour créer des espaces de dialogue ainsi qu'une culture de communication entre les expert.e.s et les décideurs et décideuses [2].

Dans ces processus, le rôle de l'administration publique comme acteur central de la gestion de crise et comme cible de la communication scientifique devra gagner en importance.

Références

- HANSEN M. B., & VEDUNG E. (2010). Theory-Based Stakeholder Evaluation, *American Journal of Evaluation*, 31(3), 295–313.
- HEAD B. W. (2015). Relationships between Policy Academics and Public Servants: Learning at a Distance?, *Australian Journal of Public Administration*, 74(1), 5-12
- JACOBS, A. M. (2011). *Governing for the Long Term: Democracy and the Politics of Investment*. Cambridge: Cambridge University Press.
- KENNEL C. F., BRIGGS S., & VICTOR D. G. (2016). Making climate science more relevant. *Science*, 354, 421-422.
- KNOEPFEL P., LARRUE C., & VARONE F. (2006) (2ème Ed.). *Analyse et pilotage des politiques publiques*. Zürich, Chur : Rüegger.
- LEDERMANN S. (2012). Exploring the Necessary Conditions for Evaluation Use in Program Change, *American Journal of Evaluation*, 33(2), 159–178.
- MAVROT Céline, PATTYN Valérie (2022). The Politics of Evaluation. In A. Ladner & F. Sager Fritz (Eds.), *Handbook on the Politics of Public Administration* (pp. 243-254). Cheltenham: Edward Elgar.
- OCDE/Organisation de coopération et de développement économiques. 2022. Premiers enseignements issus des évaluations gouvernementales de la réponse au COVID-19 : une synthèse. En ligne (consulté le 8.12.2022) : https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=1141_1141042_0lo6kjlpgi&title=Premiers-enseignements-issus-des-evaluations-des-gouvernements-de-la-gestion-du-COVID-19
- PATTON, M. Q. (2008). *Utilization-Focused Evaluation*. Thousand Oaks, CA: Sage.
- PATTON M. Q. (2013). *Utilization-Focused Evaluation (U-FE) Checklist*. En ligne (consulté le 8.12.2022) : https://wmich.edu/sites/default/files/attachments/u350/2014/UFE_checklist_2013.pdf.
- POLLITT, C. (2008). *Time, Policy, Management: Governing with the Past*. Oxford, New York: *Oxford University Press*.
- SAGER F., & MAVROT, C. (2021). Participatory vs expert evaluation styles. In M. Howlett & J. Tosun (Eds.), *Routledge handbook of policy styles* (pp. 395-407). London: Routledge.
- SAGER F., MAVROT C., HINTERLEITNER M., KAUFMANN D., GROSJEAN M. & STOCKER T. F. (2020). Utilization-focused scientific policy advice: a six-point checklist, *Climate Policy*, 20:10, 1336-1343.
- STOCKER, T. F., & PLATTNER, G.-K. (2016). Making use of the IPCC's powerful communication tool. *Nature Clim. Change*, 6, 637-638.
- VEDUNG, E. (2009). *Public Policy and Program Evaluation* (4th ed.). New Brunswick, London: Transaction Publishers.
- WEISS, C. H., & BUCUVALAS, M. J. (1980). Truth tests and utility tests: decision-maker's frames of reference for social science research. *American Sociological Review*, 45, 302-313.

[2] À titre d'exemple : <https://theconversation.com/de-limportance-des-relations-entre-politiciens-et-scientifiques-127387>

Denières publications LIEPP Policy Brief :

DE SOUSA, José, Guillaume HOLLARD, **Ces petites différences de genre qui deviennent grandes : le rôle de la compétition**, Sciences Po LIEPP Policy Brief n°62, January 2023.

ZEMMOUR, Michaël, Muriel ROGER, Aurélien BOYER and Mélika BEN SALEM, **Dynamique des allocataires du RSA à Paris**, Sciences Po LIEPP Policy Brief n°61, July 2022.

HALPERN, Charlotte, Parnika RAY, **Road Space Reallocation for Sustainable Urban Mobility in the EU: The balancing act between EU regulations and cities as urban space managers**, Sciences Po LIEPP Policy Brief n°60, June 2022.

Denières publications LIEPP Working Paper :

FARGES Audrey, MONSO Olivier, **Fréquenter l'internat à l'entrée du lycée a-t-il un impact sur la réussite scolaire ? Une évaluation sur les lycées publics de l'Éducation nationale**, Sciences Po LIEPP Working Paper n°141, February 2023.

TUFFY Yasmine, **The mechanics and determinants of anti-science attitudes: a literature review**, Sciences Po LIEPP Working Paper n°140, February 2023.

GALLARDO Lucille, GAUTIER Lara, CHABROL Fanny, TRAVERSON Lola, OLIVEIRA Sydia, RIDDE Valery, **Les cabinets de conseil privés dans l'action publique contre les épidémies : une revue exploratoire**, Sciences Po LIEPP Working Paper n°139, January 2023.

CARBUCCIA Laudine, Valentin THOUZEAU, Carlo BARONE, Coralie CHEVALLIER, **Unequal access to early childcare : What role do demand-side factors play ? A PRISMA systematic review**, Sciences Po LIEPP Working Paper n°138, January 2023.



Le LIEPP (Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques) est un laboratoire d'excellence (Labex). Ce projet est distingué par le jury scientifique international désigné par l'Agence nationale de la recherche (ANR).

Il est financé dans le cadre des investissements d'avenir (ANR-11-LABX-0091, ANR-11-IDEX-0005-02) et de l'IdEx Université Paris Cité (ANR-18-IDEX-0001)

www.sciencespo.fr/liepp

 ***@LIEPP_ScPo***

Si vous voulez recevoir les derniers échos du LIEPP et rester informés de nos activités, merci d'envoyer un courriel à : liepp@sciencespo.fr

Directrice de publication :
Anne Revillard

Edition et maquette :
Andreana Khristova
Ariane Lacaze

Sciences Po - LIEPP
27 rue Saint Guillaume
75007 Paris - France
+33(0)1.45.49.83.61